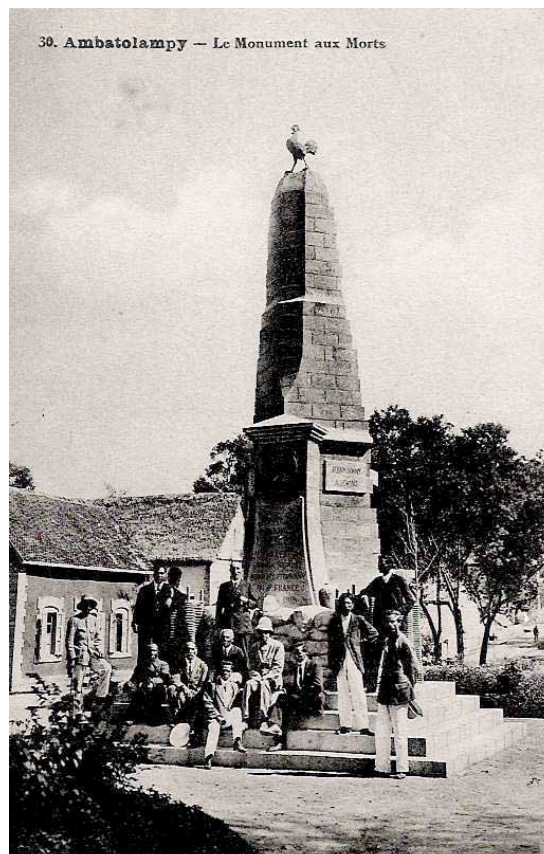


Les inaugurations des monuments aux morts de la Grande guerre à Madagascar à travers la presse de l'époque.

Travail en cours des élèves de 1STG1, Lycée Français de Tananarive

L'accès à la presse numérisée permet de retracer l'histoire des monuments aux morts de la Première Guerre mondiale, avec des titres comme la *Tribune de Madagascar*, l'*Echo de Tananarive*, le *Phare de Majunga*...

AMBATOLAMPY



Sur la place centrale se dresse le monument aux morts de la Première Guerre mondiale originaires du district d'Ambatolampy. L'inauguration du monument a lieu le dimanche 4 février 1923. A neuf heures, le Gouverneur Général Garbit, le Gouverneur Brunet, le Secrétaire Général, les Chefs des provinces de Tananarive et d'Antsirabe, le Chef d'Etat-Major et diverses notabilités assistent à la cérémonie. Ce monument, d'un style sombre, bien proportionné, porte l'effigie du poilu malgache et est surmonté du coq gaulois. Elevé au centre de la grande place, entouré de parterres fleuris, « il constitue dans un cadre bien approprié un souvenir durable de pieuse affection ». Le monument est fait à l'image d'un coin de maison intact du côté est et dont

le pied est entouré d'un rempart de sacs à terre (de la Première Guerre mondiale) et de gabions (outils d'attaque et de défense du temps de Vauban) ; le revers du coin de maison forme escalier pour accéder au coq gaulois qui couronne l'ensemble. Face à la résidence, un médaillon représente un poilu malgache coiffé de la bourguignotte et du côté opposé du monument deux cachets de notaire. Le gouverneur principal Rakotobe présente le monument à M. le Gouverneur Général et prononce un discours rappelant le concours apporté par le district à la défense nationale. Puis l'ancien combattant du 2^e Régiment de chasseurs Rabemananjara évoque le souvenir de ses compagnons de guerre, de ses chefs, de leur bienveillance et de l'affection que leur gardent respectueusement ses camarades. Le Gouverneur Général parle et « une sincère émotion s'empare des assistants qui regrettent un cher disparu ». Les anciens combattants de Tananarive se rendent à plusieurs reprises au monument, surtout en septembre-octobre quand ont lieu les manœuvres d'Infanterie et d'Artillerie. Le 10 septembre 1933 par exemple, trois wagons de voyageurs attelés au train de marchandises emmènent vers Ambatolampy une soixantaine d'anciens combattants de la section tananarivienne de l'UNC et des Mutilés et Réformés de guerre de Tananarive. Dès leur arrivée, ils déposent une gerbe de fleur au pied du monument aux morts et observent une minute de silence.

BETAFO



1100 tirailleurs malgaches sont partis de Betafo et 90 sont tombés pour la France. Un obélisque plutôt banal commémore la « participation des enfants du district de Betafo à la guerre franco-allemande 1914-1918 ». Le monument est peu renseigné.

FIANARANTSOA



Par la loi du 24 octobre 1922, la date du 11 novembre devient officiellement un jour de mémoire. C'est précisément le 11 novembre 1923 qu'est inauguré le « monument aux morts du Betsileo » à Fianarantsoa dans le quartier de Tsianolondroa, proche de la gare. La construction du monument aux morts Betsileos a été menée par le Service Régional des Travaux Publics. Ce monument « qui frappe par son originalité puissamment évocatrice » est constitué par une des plus belles Tsangambato betsileos qu'il a fallu apporter de plus de 15 kilomètres, malgré son poids considérable (plus de 6 tonnes). Encastré dans un béton armé constitué à l'aide de grosses barres de fer, il réalise un véritable monolithe au pied duquel de gros rochers donnent une impression de formation naturelle et de solidité absolue malgré sa hauteur. Sur la face nord, des attributs en bronze ont été fixés et indiquent le but du monument. « Tous ceux qui l'ont vu sont unanimes à dire que l'originalité de ce monument lui donne une place à part parmi les œuvres de même nature de la Colonie. Lors de la cérémonie, l'Ingénieur principal Hugues, chef du Service régional des Travaux publics, remet solennellement le monument à l'Administrateur en chef Fraud, Administrateur-Maire de la ville et Chef de la province, entouré des membres du

Conseil Municipal et de la Chambre Consultative. « Un concours inusité de population européenne et indigène rappelant les anciennes solennités a donné à cette inauguration un éclat particulièrement brillant ». Après la remise du monument, l'échange des discours prononcés à cette occasion, M. Barbe, Président des anciens combattants fait l'appel des morts au nom desquels répondaient MM. Mizier et Pelisson. Puis, la Garde Indigène, les anciens combattants, les élèves des écoles officielles et privées, au nombre de plus de 1 500, défilent et saluent le monument « au milieu d'une émotion profonde ».

DIEGO SUAREZ



En 1924, l'érection d'un monument aux morts est confiée à Marius Martin, conseiller municipal. Mais l' élu tarde à réaliser la commande. Le 18 mai 1924, celui-ci demande par écrit la résiliation de son contrat en raison « de l'impossibilité où il se trouve de recruter les ouvriers spécialistes qu'il lui faudrait ». L' élu fait observer que cette tâche a été proposée à plusieurs entrepreneurs mais n'a été acceptée par aucun et que « c'est uniquement pour rendre service, et non dans une pensée de bénéfices à faire qu'il l'a lui-même acceptée ». En octobre 1924, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de laisser à Marius Martin l'entreprise du travail en question ; ce que l' élu accepte. Deux mois plus tard, un membre du Conseil municipal interpelle à nouveau l' entrepreneur pour demander qu'un délai soit fixé pour l'exécution des travaux du « Monument aux Morts de la guerre ». M. Martin explique qu'étant donnée la pénurie actuelle d'ouvriers maçons et tailleurs de pierre il ne lui est toujours pas possible de préciser une date à ce sujet. Toutefois, il pourrait « commencer les travaux à bref délai et les mener assez rapidement à terme » si le Conseil voulait l'autoriser à établir le fut de la colonne en ciment

armé au lieu de la pierre de taille prévue. Les conseillers Municipaux rejettent cette suggestion pour s'en tenir à la construction en pierre de taille, « dût il en résulter du retard ». On ne trouve plus trace ensuite du monument. Un monument aux morts « A la mémoire glorieuse des enfants de Diégo-Suarez morts pour la France » accueille le visiteur à l'entrée du cimetière militaire du centre-ville. Un autre sera érigé après la Seconde Guerre mondiale sur la « Montagne des Français ».

MAJUNGA



Le « monument aux soldats de l'expédition de 1895 morts pour la France » bâti sous Gallieni à côté du cimetière de la ville (Route Corniche) devient aussi ensuite celui des soldats morts durant la Grande guerre. En 1927, deux ossuaires sont érigés de chaque côté du monument, — ossuaires dans lesquels reposent « les ossements des soldats Européens et Indigènes morts à Majunga ».

TAMATAVE

Il existait à Tamatave un monument commémoratif des « morts pour la patrie » bâti dès la fin de la conquête de Madagascar par la France. La place qui l'accueille prend d'ailleurs le nom de « place de la Colonne », qu'elle conserve aujourd'hui. Depuis 1919 (loi du 25/10/1919 et arrêté du 23/09/1920), la journée du 2 novembre était consacrée, non plus seulement comme autrefois aux membres disparus des familles, mais aussi à tous les héros morts pour la patrie.



C'est autour du « monument de la Colonne » qu'ont lieu les cérémonies du 2 novembre. En 1919, on y voit pour la première fois « les poilus revenus du front qui viennent commémorer, outre les soldats tués en 1895, leurs camarades morts au cours de la guerre ». Pour l'occasion, le jardin est aménagé, « la Colonne se trouvant être bien exposée à la vue du public avec ses jolies décorations et ses belles couronnes ». Le monument, au fond de la place de la Colonne, était en effet caché à la vue des passants par la végétation. Aussi, l'Administration locale juge-t-elle qu'« il n'est pas convenable que quelques arbres puissent atténuer le souvenir de ceux qui sont morts pour donner à la France une de ses plus belles colonies » ; et elle se décide à modifier le plan du jardin où se trouve cette colonne, « plan fantaisiste sans style, pourvu d'accès et de chemins disposés d'une façon disparate » et en faire un joli jardin anglais. La chose souffre cependant des difficultés, car le monument des morts se trouve dans un coin de la place de la Colonne au lieu d'être au milieu. On s'efforce autant que possible de faire converger vers lui les chemins du futur jardin anglais de façon à ce qu'il soit visible quelque soit le côté de la Place d'où on le regarde. Il faut toutefois plusieurs années pour que la fête du 11 novembre s'impose auprès du public ; mais aucun monument aux morts ne lui sera directement lié.

LAC ANOSY A ANTANANARIVO



C'est le seul monument dédié à tous les habitants de l'île et pas seulement à ceux de la province. Mais, paradoxalement, c'est aussi le seul qui ne connaît pas réellement d'inauguration, du fait de la lenteur de sa réalisation et de la contestation de sa localisation.

Le 2 mars 1923, le Gouverneur Général de Madagascar, Garbit, annonce que « pour commémorer la collaboration féconde des Français de la métropole et des Français de Madagascar, un monument se dresserait bientôt sur l'îlot du lac Anosy ». Le contexte est celui de la nouvelle célébration du 11 novembre. Garbit laisse au Gouverneur Général par intérim de Madagascar, Auguste Brunet, le soin de mener à bien ce projet. Ce dernier tient avant son départ à faire aboutir l'œuvre entreprise depuis plus d'un an autour du monument du souvenir aux morts Français et Malgaches de la Grande Guerre de 1914-1918. Le 5 avril 1924, il réunit une commission qui compte des représentants de la colonie (Commission Municipale), des associations d'anciens combattants (Association des Mutilés, Association des combattants, Association des Mutilés et combattants indigènes) et les concepteurs du projet (M. Charles Barberis, statuaire et M. Perrin, conducteur des T.P. et auteur des projets). Il s'agit de « symboliser hautement l'œuvre de colonisation de la France à Madagascar en témoignant devant l'avenir du sacrifice des Français et des Malgaches tombés sur les champs de bataille de France pour la victoire commune ». Trois projets sont soumis à l'examen du comité, un pour l'îlot du Lac Anosy, un deuxième pour l'Avenue Fallières et un troisième pour un emplacement indéterminé. La commission se rallie à l'unanimité sur le projet du lac Anosy ; celui-ci étant « par

son ampleur et le caractère de son style architectural plus adéquat à remplir les conditions du programme » pour *Le Monument de Madagascar à ses morts*. La situation du lieu, un peu isolé du centre de la ville, doit permettre d'en faire clairement le monument de la colonie et non pas seulement celui de la capitale de la Grande Île. La conception d'un vaste ensemble architectural doit contribuer au caractère sacré du monument. Le prix de revient du projet, compris les travaux de gros œuvre et de sculpture, est fixé à 262 000 francs, la Commission prévoyant un maximum de 300 000 francs. Pour couvrir cette dépense, une souscription générale doit être lancée dans toutes les provinces de Madagascar, et complétée par un effort important du budget local et de la commune de Tananarive. D'autre part, le Gouverneur Général promet de continuer, après son départ, sa collaboration à l'œuvre entreprise par des démarches personnelles auprès des grandes firmes métropolitaines en relation avec la Colonie, lesquelles pourront apporter une contribution financière. Le 10 juillet 1924, MM. Barberis et Perrin exposent une maquette en relief du monument commémoratif, qui symbolise l'idée de la Victoire obtenue par le sacrifice des soldats tombés sur les champs de bataille de France. Le 2 août 1924, le comité du monument aux morts de la Grande guerre se réunit à nouveau pour arrêter les grandes lignes de son programme d'action. En octobre 1924, les choses se précisent. Le monument sera construit en ciment armé avec revêtement de granit. Le devis établi fixe la dépense à 306 000 francs, une somme de 17 000 francs pour imprévus a été incorporée dans la somme totale des dépenses. Le 19 novembre 1924, un dessin du monument paraît en Une de *l'Echo de Tananarive*, tandis que le comité se réunit à nouveau. La souscription autorisée par le Gouverneur Général est ouverte. Des carnets dits « carnets blancs » sans indication de valeur, sont déposés dans un certain nombre de Maisons de la place : Hôtel Fumaroli, Paoli et fils, Gros et Darrioux, Barbier, Petit Paris, Courtillet, Allain, Frapart, Gratry, Ranarivelo, Faivre et fils, Hôtel Bedier, Rabenja, Hôtel Lascagne, Ducrocq, etc. On peut aussi souscrire directement dans les Banques. Dans les Provinces, les premiers envois de carnets de tickets sont effectués. Les travaux peuvent alors commencer. Le 20 janvier 1925, le Comité du Monument aux morts se réunit. Des échantillons de marbre gris bleu, prélevés dans des carrières de la région d'Ambatondrazaka, sont présentés par M. Barberis et adoptés pour certains usages. Des propositions pour la fonte de la statue couronnant l'édifice sont revues. Elles doivent être examinées et solutionnées au cours d'une prochaine séance. Le 4 mai 1926, les travaux du Monument aux Morts, exécutés par M. Cornebois, sont repris par la commission d'experts. On compte alors pouvoir inaugurer le monument parachevé, avec la statue commandée en France, en octobre 1928. A son départ de la colonie, en mars 1927, le sculpteur Barberis espère que le monument pourra être inauguré pour le 14 juillet 1928. M. Saurin, directeur général de la Banque de Madagascar, va visiter dans les mois qui suivent, dans l'atelier du sculpteur, à Paris, la maquette définitive de la statue qui doit orner le monument. Mais les fonds nécessaires pour la fonte de la statue tardent à parvenir à M. Barberis. Pendant plusieurs années, le socle du monument reste donc orphelin de sa statue. Les choses finissent par aboutir en 1935. En mars 1935, la réfection de la digue qui joint le monument aux Morts aux rives du lac s'achève. Mais le choix du lac continue de susciter des contestations : il s'agit en effet d'un « emplacement que l'usage et le temps avaient consacré aux ébats chorégraphiques et musicaux des Mpilalao », suivant en cela les propos du poète Pierre Camo. Il faut dire que depuis 1924, un quartier a émergé dans la capitale, Analakely ; beaucoup verraient d'un bon œil le transfert du monument sur l'avenue de la gare ou dans le parc d'Ambohitovo. Certains ajoutent que « le monument s'enfonce dans la terre meuble de l'îlot » : « quand le monument sera terminé, surmonté de

quelque victoire ailée, espère-t-on que l'envol figuré de ladite victoire soulagera balistiquement l'ensemble de l'ouvrage (...) Mais si, comme on le dit, le lourd bronze qui doit surmonter le monument d'Anosy devait suffire un jour à le faire disparaître sous la surface du lac, alors il n'y a qu'à patienter et à aller constater de temps en temps le progrès de l'immersion ». Entre fin juin et mi-août 1935, l'effigie en bronze de la Victoire est fixée sur son piédestal du lac Anosy. La statue en bronze ne mesure pas moins de 7 mètres de haut pour environ 6 tonnes ; elle est constituée de 7 morceaux assujettis par des boulons. Il y a là des pièces qui pèsent près de 2 tonnes et qu'il faut élever par palans et plans inclinés à quelques dix mètres de hauteur. L'exiguïté de l'îlot ne rend pas les manœuvres faciles. C'est à l'entreprise Gaulier et Bodelet, sous la supervision du surveillant des T.P. Monsieur Bertonne, qui avait participé lui-même déjà aux travaux précédents du socle, qu'est confiée cette partie de l'ouvrage. Début septembre, la statue est en place et les échafaudages sont démontés. La commémoration du 2 novembre se tenait habituellement place Colbert autour du monument du sculpteur Barrias commémorant l'annexion de Madagascar à la France en 1895, inauguré le 23 novembre 1901, à l'initiative de Joseph Gallieni. Beaucoup d'habitants regrettent pourtant à partir de 1923 qu'à Anosy, la « stèle dédiée aux Morts demeure vierge de couronnes pendant les tristes journées du début de novembre ». Il faut attendre le 11 novembre 1936 pour assister à la première cérémonie commémorative ; mais il ne s'agit pas d'une réelle inauguration. Les « fêtes de l'armistice » ou « de la Victoire » se déroulent alors sur plusieurs jours. En 1938, elles ont lieu les 10, 11, 12 et 13 novembre. Le premier jour, un jeudi, une retraite aux flambeaux mène du Quartier Général à la place Richelieu (Mahamasina) en faisant plusieurs haltes dont une au Monument aux Morts. Le soir a lieu une illumination du monument. Le lendemain vendredi matin, se déroule d'abord la revue des troupes puis un dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument aux Morts par le Gouverneur Général, le Général commandant supérieur des troupes, la Commission municipale et les Anciens Combattants et Mutilés de la Grande Guerre. A cette occasion, le Président de l'UNC, le Colonel Forgeot, s'adresse au Général commandant supérieur des troupes : « Je tiens à vous exprimer la sympathie que vous vous êtes attirée par l'un de vos premiers gestes à votre arrivée à Tananarive : votre visite en notre compagnie au Monument du lac Anosy ». Les autres associations sont aussi représentées : la FNCR et l'Association des Mutilés. L'« Ange noir » du lac Anosy survit à l'indépendance de 1960, contrairement à certains monuments comme les statues de la place Colbert et du général Gallieni. L'« Anjely mainty » est aussi un symbole malgache : devenue argentée pendant l'époque Ravalomanana, la statue a été dorée durant le régime Rajoelina en octobre-novembre 2011.